

Décision

Générale

colonial

Décision n° 584 13/06/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 juin 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire mensuel de M. Rabeson (Raymond), secrétaire auxiliaire employé au Service des Finances, est porté de dix-huit mille francs à vingt-deux mille francs pour compter du 1er juin 1951.